

ADMISSION 2020/2021

Licence L2 & L3 Langues Etrangères Appliquées (L.E.A)

La licence LEA 2^{ème} ou 3^{ème} année est accessible :

- Aux étudiant(e)s de LEA venant d'une autre université ayant **validé 60 ECTS (pour une entrée en L2) ou 120 ECTS (pour une entrée en L3)**
- Aux étudiant(e)s venant d'une autre formation post-baccalauréat compatible (Economie-Gestion, Classe Préparatoire HEC ou autre) ayant **validé l'ensemble de leurs crédits** et ayant étudié l'anglais ainsi qu'une deuxième langue étrangère de même niveau
- Aux **titulaires** d'un **BTS ou DUT** ayant étudié l'anglais ainsi qu'une deuxième langue étrangère de même niveau

INSCRIPTION EN LIGNE : procédure dématérialisée

Les demandes d'admission en Licence 2 et Licence 3 se font **en ligne** sur [e-candidat](#) du site de l'Université.

Dépôt des candidatures : du 15 mai au 20 juin 2020

Examen des dossiers par la commission pédagogique le **2 juillet 2020**

ÉLABORATION D'UN DOSSIER D'ADMISSION

- Copie **d'une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité)
- Une lettre de motivation** indiquant votre projet professionnel (1 page maximum)
- Copie du **diplôme du baccalauréat** ou d'un titre admis en dispense
- Relevé de notes du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense
- Relevé de notes de la **1^{ère} année et/ou de la 2^{ème} année** ou d'un cursus post-baccalauréat.
- Tous les titres et documents **étrangers** doivent être **traduits en langue française** par un traducteur assermenté.
- Une attestation du niveau de français **DEL F B2, DALF C1, DALF C2, TCF B2, TEF** est **obligatoire sauf** pour :
 - Les étudiants français
 - Les étudiants titulaires d'un baccalauréat français
 - Les étudiants étrangers venant de pays francophones
 - Les étudiants étrangers ayant déjà obtenu 30 ECTS dans une université française (hors DU)